

*Questions orales*

**L'hon. Roch La Salle (ministre des Approvisionnements et Services):** Avec grand plaisir, monsieur le président, je dirai à mon honorable collègue que dès le 23 mai au matin j'ai discuté de ce sujet avec le ministre responsable, qui a compris l'importance de mes revendications. J'aimerais de plus dire au député de Berthier-Maskinongé que je m'occupe depuis longtemps de la circonscription de Joliette.

\* \* \*

[Traduction]

**LES RELATIONS DE TRAVAIL**

LES CHEMINS DE FER—LES PENSIONS DES EMPLOYÉS À LA RETRAITE

**M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, je pourrais poser ma question au ministre du Travail, dont le ministère a parrainé le rapport Hall sur les pensions des employés de chemins de fer au Canada, ou encore au ministre des Transports, qui fait le lien entre les chemins de fer et nous. J'espère que le ministre du Travail ne m'en voudra pas de m'adresser au ministre des Transports.

Puisqu'on n'a rien fait d'important, depuis la publication du rapport Hall, pour améliorer les pensions des retraités du Canadien National et du Canadien Pacifique, le ministre des Transports pourrait-il nous dire si, depuis qu'il assume ses fonctions, il a adressé des instances au Canadien National et au Canadien Pacifique pour les inviter au moins à mettre en application les recommandations de ce rapport? S'il ne l'a pas fait encore, entend-il le faire le plus tôt possible?

**L'hon. Don Mazankowski (ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur, je puis assurer au député que la question est à l'étude. J'ai tenu compte des observations que m'a présentées personnellement le député, et j'ai également tenu compte des observations du député de Winnipeg-Assiniboine. Le député de Winnipeg-Nord-Centre a demandé à m'entretenir en privé de ce sujet et je l'ai informé que j'étais disposé à le rencontrer. Je le suis encore, et j'assure le député que nous continuerons à examiner cette question. Nous espérons en arriver à une solution satisfaisante qui servira les intérêts des pensionnés des chemins de fer.

**M. Knowles:** Monsieur l'Orateur, quand le ministre fera ses recommandations aux sociétés ferroviaires, leur soulignera-t-il, même si la commission Hall ne s'est pas prononcée sur cet aspect, le caractère injuste de la disposition actuelle qui n'accorde à la veuve d'un pensionné décédé que 50 p. 100 de la pension, quand ce chiffre devrait être de 75 p. 100 ou plus?

**M. Mazankowski:** Monsieur l'Orateur, j'ai l'intention d'examiner tous ces points. J'en discuterai volontiers avec le député au cours de l'entretien que nous aurons, comme je l'ai fait avec le député de Winnipeg-Assiniboine.

\* \* \*

[Français]

**LES TRANSPORTS**

ON DEMANDE SI UN MEILLEUR SERVICE FERROVIAIRE ENTRE MONTRÉAL ET CHICOUTIMI RÉSULTERA DE L'AUGMENTATION DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES

**M. Marcel Dionne (Chicoutimi):** Monsieur le président, ma question s'adresse au ministre des Transports. Une somme de

[M. Yanakis.]

43 millions de dollars est ajoutée aux 234 millions prévus au budget principal pour couvrir une révision du financement du service de trains de passagers. Est-ce que le ministre peut dire à la Chambre si, à la suite d'une plainte déposée par le ministère des Transports de la province de Québec contre VIA Rail et le Canadien National sur le pauvre service offert entre Montréal et Chicoutimi, il y a progrès dans ce dossier et si notre région pourra compter sur ces quelques millions afin d'améliorer le service de trains de voyageurs auquel nous avons droit?

[Traduction]

**L'hon. Don Mazankowski (ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur, comme je le disais à la Chambre hier, l'amélioration du service ferroviaire au Canada n'est pas forcément une question financière; il s'agit plutôt de réorganiser le service-voyageurs et de veiller à fournir le meilleur service possible pour pouvoir répondre aux besoins régionaux, locaux et transcontinentaux.

J'invite donc le député, s'il a des questions précises à poser au sujet de ce service, à se rendre au comité permanent des transports et des communications cet après-midi où le président de VIA Rail comparaitra. Il pourra alors lui poser ces questions.

\* \* \*

**LE TOURISME**

LES MESURES SUSCEPTIBLES D'ATTÉNUER NOTRE DÉFICIT COMMERCIAL

**M. Roy MacLaren (Etobicoke-Nord):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre d'État chargé du Commerce international et du Tourisme. Le gouvernement a annoncé cette semaine que, contrairement à ce qu'on attendait, sa participation au coût d'un nouveau centre de congrès dans l'agglomération métropolitaine de Toronto, ne serait que de 25 p. 100.

Étant donné que les comptes tourisme et voyages sont en grande partie responsables de notre déficit commercial et que le nouveau centre de congrès attirera les touristes étrangers et canadiens, le gouvernement reviendra-t-il sur sa décision et haussera-t-il à 33 p. 100 sa quote-part du coût global du centre, comme il l'a fait à Vancouver afin de prendre une mesure vraiment susceptible d'atténuer notre déficit commercial?

**L'hon. Michael Wilson (ministre d'État chargé du Commerce international):** Monsieur l'Orateur, je remercie le député de sa question car elle me donne l'occasion d'aborder ce problème particulier. Les congrès contribuent énormément au tourisme au Canada et ont de très fortes répercussions sur notre balance des paiements.

Pour ce qui est de notre politique à l'égard des centres de congrès, nous avons dû établir certains critères pour évaluer diverses demandes de subventions. Pour le centre de congrès de Vancouver, l'ancien gouvernement avait promis une participation de 33 p. 100 et nous avons estimé devoir honorer cet engagement. Nous n'avons cependant pas jugé opportun d'offrir des subventions de cet ordre à l'échelle nationale et c'est pour cette raison que nous avons retenu le chiffre de 25 p. 100.